

Conseil municipal du 22 juillet 2013

Le conseil municipal s'est réuni le lundi 22 juillet sous la présidence de Marie-Chantal Jolland, maire de St Antoine l'Abbaye et a débattu des sujets suivants :

Travaux

- Station d'épuration : Quelques problèmes subsistent. Les pompes ne fonctionnaient pas. L'entreprise doit venir rapidement pour régler les dysfonctionnements constatés. D'autre part, des réserves ont été mises à la réception de chantier quant à l'environnement, la clôture ...
- Voirie : Tout ce qui est en émulsion a été réalisé, l'enrobé se fera après le 15 août. Les fossés seront nettoyés à partir de cette semaine.
- Ecole : les travaux avancent bien, les fenêtres ont été posées. Le doublage des murs est en cours. La grue sera apportée dans la cour cette semaine pour refaire la toiture de la maternelle.

Personnel communal

- Marie-France, qui accompagnait les enfants dans le car depuis de nombreuses années, ne le fera plus. Cet accompagnement est obligatoire pour les enfants de moins de 5 ans, mais il bénéficiait à tous.
- Le conseil municipal décide :
 1. de renouveler pour un an le contrat CUI comme aide à l'école
 2. de prendre en contrat d'apprentissage à partir du 1^{er} août, un jeune qui prépare un CAP de maintenance des bâtiments de collectivité.
 3. d'augmenter le temps de présence du 2^e poste au secrétariat à partir du 1^{er} octobre
 4. de fermer le secrétariat au public le lundi à partir du 1^{er} septembre. (Rappel : le secrétariat est fermé le mercredi pendant juillet et août)

Divers

- Fleurissement : le jury passera le 11 septembre. Cette année, aucun particulier n'a concouru.
- Le conseil municipal nomme Richard Hébert « réfèrent ambroisie »
- Un règlement du service assainissement collectif va être mis en place. Les particuliers de certains quartiers sont invités à se brancher rapidement. Pour tout renseignement, s'adresser en mairie.
- Le T4 au dessus de l'ancienne poste sera disponible à partir du 1^{er} septembre. S'adresser en mairie.
- Rappel : le Forum des associations aura lieu le samedi 7 septembre de 13h30 à 17h30 à la salle des fêtes.

Le prochain Conseil municipal aura lieu lundi 9 septembre à 20h